

**Pour une formation professionnelle solide :**

**Rencontre avec la direction de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP et pilotage des projets 2030**

Lors de sa séance du 8 juin 2021, la Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) a discuté avec la direction de l'IFFP, nouvelle Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) dès le 1<sup>er</sup> août 2021 de ses lignes directrices pour les prochaines années. La CTFP a également fait le point sur tous les projets 2030. En effet outre l'approbation des étapes charnières de chaque projet la CTFP examine 2 fois par an l'état d'avancement de tous les projets et discute de leur planification et de leur orientation.

**Rencontre avec la direction de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP**

La nouvelle loi sur la haute école fédérale de formation professionnelle HEFP entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2021 et repositionne l'institution dans le paysage de la formation professionnelle et celui des hautes écoles. Dans ce cadre l'IFFP a présenté à la CTFP ses lignes directrices stratégiques pour les années 2021 à 2028 ; celles-ci servent de cadre de référence dans cette phase de transformation. La CTFP se réjouit de la collaboration avec l'IFFP, son implication et le mode de coopération restent encore à définir. La CTFP est convaincue que l'IFFP restera une institution importante pour l'ensemble de la formation professionnelle suisse. Ses offres dans les domaines de la formation, de la formation continue, de la recherche et des services sont importantes pour le renforcement et le développement de la formation professionnelle.

**Projets 2030**

Conformément à son mandat, la CTFP assure un controlling de tous les projets de l'initiative « FP 2030 ». Dans ce cadre elle a pris connaissance de l'avancement de tous les projets. Elle a notamment approuvé la clôture du projet « Étude de faisabilité sur la mise en œuvre des examens en ligne dans la FPS » et pris connaissance de l'actualisation du concept du projet « Certification professionnelle pour adultes : prise en compte des acquis ».

Étude de faisabilité sur la mise en œuvre des examens en ligne dans la FPS

Le projet s'achève avec la publication de l'étude de faisabilité, du rapport sur l'examen pilote ainsi que de l'expertise juridique du SEFRI. Sur la base des résultats du projet, le SEFRI va maintenant vérifier les documents de référence et en élaborer de nouveaux si nécessaire. La manière dont les examens en ligne pourront avoir lieu manière décentralisée restent encore à préciser à la lumière des considérations juridiques soulevées lors du projet.

« Certification professionnelle pour adultes : prise en compte des acquis »

Sur la base de l'expertise juridique du SEFRI concernant les exigences du droit des marchés publics et compte tenu de la réticence de certains cantons à adopter un nouveau logiciel au niveau national, l'organe responsable du projet a décidé de renoncer au développement d'un

outil en ligne. Les cantons ont toutefois la possibilité de soumettre des demandes de financement individuelles à la Confédération pour l'introduction d'un logiciel visant à soutenir le processus de prise en compte et d'échanger dans le cadre du projet.

### **Forums de dialogue**

La CTFP a également discuté de l'organisation des forums de dialogue, nouveaux organes opérationnels de la CTFP. Elle a beaucoup apprécié les échanges qui ont eu lieu, même s'il manquait le contact direct en raison de la pandémie COVI-19. Fin juin, au terme de leur déroulement, la CTFP mènera un sondage auprès de tous les participants, afin d'évaluer la pertinence de la forme et du contenu de ces forums de dialogue.

### **Contact et informations complémentaires**

[tbbk-ctfp@sbfi.admin.ch](mailto:tbbk-ctfp@sbfi.admin.ch)

[www.tbbk-ctfp.ch](http://www.tbbk-ctfp.ch)